

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ENTREPRISE AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## TOITS PHOTOVOLTAÏQUES

LA CAVE DE BONNIEUX

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Programme Transition énergétique et entreprise financé par :



L'Europe investit dans les zones rurales



[www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org)

La cave de Bonnioux a fait installer en 2008 une centrale photovoltaïque sur son patrimoine. Les toitures avaient déjà besoin d'une réfection à cause de soucis, de fuite d'eau et d'isolation inexistante. Un projet de construction d'un bâtiment était aussi en cours.

A cette époque, il y avait des prix d'achats intéressants et des sociétés d'investissement les ont démarchées. Ils sont décidés d'investir eux-mêmes dans ce projet de couverture de la totalité de leurs toitures dont ils sont propriétaires.

Après 3 ans de réflexion et d'étude, la cave a pu débiter le chantier de construction du bâtiment et d'installation des panneaux photovoltaïques.



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Investissement : 2 millions d'euros  
*NB : le prix des panneaux a aujourd'hui considérablement baissé, de 430€ HT en 2008 à environ 90€ HT en 2019.*
- Surface photovoltaïque : 3 000 m<sup>2</sup> soit 1 820 panneaux
- Orientation des panneaux : Sud, Est et Ouest  
*Pour des raisons architecturales.*
- Puissance installée : 427 kWc
- Production moyenne estimée : 500 000 kWh/an
- Exploitation : électricité vendue à EDF 0,42€/kWh  
*NB : le prix d'achat est fixé dans le contrat de départ sur 20 ans. Pour info, les tarifs actuels pour ce type d'installation sont beaucoup plus bas.*
- Temps de retour sur investissement : 10 ans
- Structure juridique : SAS « Les toits bleus »  
*Créée pour l'occasion.*

*Le Crédit agricole et le Crédit mutuel ont soutenu le financement du projet.*

*La production annuelle couvre l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers.*

*Émissions annuelles de CO<sub>2</sub> évitées : 33 tonnes*

*Sources : Ademe, Atmosud et Insee*

# LE PROJET DE TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES

## Étude de faisabilité

Le bureau d'étude KAORA, spécialisé en énergies renouvelables sur Avignon a accompagné la cave jusqu'à la maîtrise d'œuvre.

## Impact visuel

Des toitures uniformes étant plus esthétique, les faces non propices à la production d'électricité ont été recouvertes d'un matériaux imitant les panneaux photovoltaïques.

## Les autorisations administratives

Grâce à son intégration paysagère, le projet a fait l'objet d'un avis favorable de la part du Parc naturel régional du Luberon.

## Isolation

Le projet a été l'occasion d'améliorer l'isolation de la toiture avec l'ajout de panneaux sandwichs entre la charpente et les panneaux photovoltaïques. Ainsi, les cuves sont définitivement protégées du gel et de la chaleur, avec un gain d'environ 5°C.

## Chantier

Le chantier de construction combiné à l'installation des panneaux photovoltaïques a duré 14 mois.

## Transformateur

La puissance de l'installation dépassant 250 kVA, un transformateur nécessitant un entretien annuel préventif a été mis en place.

## TÉMOIGNAGE

*Lauret BOUET, directeur de la Cave et salarié depuis 20 ans*

**« Le projet s'est déroulé sans difficulté grâce à l'accompagnement par un architecte pour la partie construction, et par un bureau d'étude pour la partie photovoltaïque.**

**Avec ce projet, on produit 2 fois plus qu'on ne consomme. C'est le projet dont je suis le plus fier. »**



## UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE

Notre vignoble est labélisé « Agri Confiance » et nous nous lançons dans une démarche de Haute Valeur Environnementale (HVE). Cette certification est attribuée aux exploitations agricoles respectant le plus haut niveau du dispositif de certification environnementale (niveau 3).

Une bouteille bio est sortie pour la première fois en 2018.

A terme, l'entreprise souhaite se lancer dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises(RSE).



## L'AVIS DE L'ADEME

La filière photovoltaïque progresse régulièrement et rapidement en termes d'efficacité et de baisse des coûts. En France, l'électricité photovoltaïque atteindra la compétitivité économique dans les prochaines années. Le soutien à la filière revêt donc un enjeu stratégique en termes d'approvisionnement énergétique, de développement industriel, d'emplois, de compétitivité et de lutte contre le changement climatique. Les panneaux doivent prioritairement être installés sur des espaces non utilisés tels que les grandes toitures.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Officiel photovoltaïque : [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

Certification Haute valeur environnementale :  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Démarche RSE : [www.monentrepriseresponsable.net](http://www.monentrepriseresponsable.net)

Montage de projet photovoltaïque : [contactez-nous](#)



## L'Agence Locale de la Transition Énergétique

L'association ALTE, basée à Apt, accompagne le grand public et les acteurs du territoire vers une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour être accompagné dans votre projet.

*Un guide d'accompagnement aux projets photovoltaïques orienté vers les projets participatifs et citoyens est également disponible sur notre site / Entreprises.*

*Ces documents sont réalisés dans le cadre du programme Transition énergétique et entreprises.*

[www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org)  
[contact@alte-provence.org](mailto:contact@alte-provence.org) / 04 86 69 17 19

Partenaires :

